

## AVIS DE CONVOCATION

Québec, 27 mai 2024

Avis est donné que *l'Organisation québécoise des personnes atteintes du cancer (1984)* tiendra une assemblée générale annuelle dans ses locaux

**Jeudi 13 juin 2024  
19 h 00**

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Ouverture de l'assemblée
4. Présentation des membres du conseil d'administration
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption des procès-verbaux
  - 6.1. Assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2023
  - 6.2. Assemblée générale annuelle du 13 juin 2023
7. Rapport annuel des activités 2023-2024
8. Rapport financier
  - 8.1. Dépôt du rapport de l'auditeur indépendant 2023-2024
  - 8.2. Adoption du rapport de l'auditeur indépendant 2023-2024
9. Nomination de l'auditeur-trice pour 2024-2025
10. Ratification des actes des administrateur(trice)s
11. Élection au conseil d'administration :
  - 11.1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
  - 11.2. Mise en candidature
  - 11.3. Élection
12. Varia
13. Levée de l'assemblée



Normand Pelletier  
Secrétaire du conseil

Voir les notes à la page suivante

## **ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES**

Seuls les membres en règle pourront voter lors de l'assemblée générale annuelle. Les membres qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pourront le faire sur place avant l'assemblée générale le soir de la rencontre.

## **INSCRIPTION A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Un café rencontre suivra l'assemblée générale. Afin de faciliter l'organisation de cette activité, les membres qui désirent prendre part à l'assemblée générale doivent s'inscrire par courriel à **info@oqpac.com**.

## **ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Afin de faciliter le déroulement des élections, nous invitons les membres qui désirent poser leur candidature pour siéger au conseil d'administration à signifier leur intérêt auprès du secrétaire du conseil, Normand Pelletier ([normand53pelletier@gmail.com](mailto:normand53pelletier@gmail.com).) Les candidatures soumises lors de l'assemblée générale seront aussi acceptées.

Prendre note que 4 postes sont en élection et que quatre administrateur(trice)s souhaitent renouveler leur mandat.